

## **Conseil de quartier Cyprian les brosses**

### **Compte-rendu de la séance avec la Poste du 4 Juin 2019**

Les participants

#### Pour la Poste

Madame Aznar (adjointe au Directeur Régional) /Madame Rochas (Directrice des ressources)

#### Pour la Ville

Madame Gros Isopet adjointe des quartiers Cyprian-Les Brosses, Cusset-Bonnevay et Carré de Soie)  
Madame Lefranc (adjointe à la Politique de la Ville)

#### Pour le Conseil de Quartier Cyprian les Brosses

JC Bretin référent /J Roche et B Gaudin

Après un tour de table de présentation, Claire Lefranc a débuté la séance par une brève explication pour souligner l'écart entre les décisions du Groupe « la Poste » et sa définition du « Service public »

La discussion s'engage après la déclaration de Josiane Roche qui était une des porte-paroles de l'action des habitants du quartier en effet :

"Suite à diverses consultations de la part de la Poste, et de l'affichage annonçant la rectification des horaires (suppression des horaires de l'après-midi) sur le bureau de Poste de la Place de la Paix à partir du 17 juin 2019, les habitants ont décidés avec l'aide du Conseil de quartier de :

- solliciter et interroger Claire Lefranc Adjoint au Maire en charge de la Politique de la Ville
- demander une entrevue avec la Direction Régionale du Groupe la Poste,
- répondre favorablement à la demande des habitants d'entamer une « pétition » en direction des décideurs pour demander le maintien des horaires actuels"

Madame Rochas qui répondait systématiquement à nos échanges, a précisé que conformément aux règles stipulées par l'engagement national signé entre l'État, l'AMF et la Poste, dans le cadre de la présence postale territoriale, la Ville avait été informée de cette réduction d'horaire sur le bureau de la Place de la Paix.

Madame Asnar a rajouté qu'avec Monsieur Safar (le Directeur de cabinet du Maire) avec lequel elle était en rapport, plusieurs autres points ont été abordés avec la Ville, notamment la mise en place de « médiateurs numériques » sur le bureau de Cusset ainsi qu'une augmentation d'une demi-heure d'ouverture du bureau des Gratte-ciel en fin d'après-midi.

Il a été rappelé par les représentants des habitants que le quartier était situé en zone de Politique de la Ville, et que les spécificités sociologiques et particulières du quartier des Brosses, en croissance permanente devraient être prises en considération...

Mais la réponse a consisté seulement à redire que le Groupe la Poste devait réadapter ses moyens (constants) en fonction des résultats financiers.

En conclusion nous nous sommes quittés sur ce statut quo.

Échange très courtois, au demeurant, mais nous avons constaté que nos deux élues étaient particulièrement et profondément contrariés par :

- d'une part le manque d'information notamment en fonction de leurs délégations respectives
- d'autre par la posture des représentants de la poste, et la réponse produite...

Les représentants des habitants ont exprimé leur désaccord en précisant :

- que les habitants les avaient délégués pour demander le maintien des horaires d'ouverture
- que prévoir l'ouverture seulement de 9h à 12h était le meilleur moyen de faire baisser la fréquentation et arriver à terme à la fermeture du bureau
- que les opérations postales faites par les habitants de quartier populaire n'étaient peut être pas celles qui étaient les plus intéressantes au niveau financier

Il a été convenu qu'une nouvelle rencontre avec le Conseil de quartier et les élus serait programmée à la rentrée de septembre 2019, et sur proposition de Josiane à la MSP "Angle 9".

### **Conclusion et propositions :**

Il sera proposé au bureau du Conseil de quartier

-de communiquer le compte-rendu de l'entrevue aux habitants, par le blog ainsi que par tous autres moyens classiques...

-de récupérer auprès de l'AMF les documents dont a parlé Mme Rochas

-de faire un point précis avec les élus qui nous ont accompagnés, Claire LeFranc et Myriam Gros-Izopet

-de transmettre le compte-rendu au Sénateur Gilbert-Luc Devinaz avec nos commentaires et la proposition du Conseil de quartier en vue de l'élaboration du prochain contrat signé entre l'État, l'AMF et la Poste, qui aux dires de Mme Aznar est en cours de préparation.